

## Bilan des Journées professionnelles 2012

### Présentation des journées professionnelles 2013 ■

#### **1. Contenu des journées des 7 et 8 juin 2012**

Les 7 et 8 juin 2012, le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) a organisé, en partenariat avec la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), ses troisièmes journées professionnelles à Paris.

La manifestation dont la thématique portait sur « la gestion dynamique des collections et la fourniture de documents à distance » a permis de souligner tout l'intérêt de ces problématiques qui s'inscrivent dans un contexte plus général de redéfinition des missions traditionnelles des bibliothèques, comme l'a évoqué lors de sa communication Jean-Claude Albertin, directeur adjoint de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

La fourniture de documents à distance, dès lors qu'elle concerne des collections qui sont conservées dans des bibliothèques de dépôt, répond parfois à des besoins contradictoires au sein d'un même réseau, comme l'ont démontré les présentations relatives au CTLes et au GEPA (bibliothèque de dépôt des établissements universitaires catalans).

Odile Grandet, responsable du grand projet documentaire *Campus Condorcet*, a par ailleurs souligné, que la problématique de la gestion dynamique des collections, comme celle de la conservation partagée, ne peuvent se réduire à une gestion d'espace transposable en mètres carrés de magasins. Toutes deux doivent s'accompagner d'une réflexion générale sur la politique documentaire. Une illustration de ces propos a d'ailleurs fait l'objet de la présentation du projet d'établissement « Sorbonne 2013 », par Géraldine Peoc'h, puisque celui-ci s'articule à la fois autour du stockage distant, de la redéfinition des critères de désherbage, ainsi que de la recherche de l'adéquation entre offre documentaire et besoins des usagers.

Les projets et réalisations exposés ont rendu compte de la nécessité du recours à une gestion dynamique des collections, dont un des leviers est le stockage distant, comme l'a illustré la présentation de la Bibliothèque de la Fondation de la Maison des sciences de l'Homme (FMSH) par Martine Ollion.

La présentation de Raymond Bérard, directeur de l'ABES, relative au projet de modernisation de la fourniture de documents à distance dans le cadre de BSN 8, ainsi que celle de Nathalie Fargier, responsable de la documentation et de la communication du programme PERSEE, ont souligné à la fois la nécessité d'exploiter les ressources numériques ainsi que les difficultés rencontrées par les usagers.

Le « modèle » du CTLes suscite aujourd'hui deux interrogations majeures qui tiennent, d'une part à sa capacité à répondre à des besoins toujours grandissants (l'extension programmée des magasins étant la réponse à court terme), à son périmètre d'intervention, d'autre part, comme l'a souligné Michel Marian, et enfin à sa reproductibilité dans d'autres régions.

Ce ne fut pas le moindre mérite de ces journées que de permettre de mutualiser les réflexions et les expériences, françaises et étrangères, tout en témoignant du large intérêt de la profession pour les questions abordées, qui remettent, comme l'indiquait Benoît Lecoq, président du conseil d'administration du CTLes, « la place des collections au cœur des réflexions bibliothéconomiques ».

## 2. Bilan

### 2.1 Participants

Ces journées animées par 2 modérateurs et 14 intervenants (dont les sponsors), ont réuni 106 participants dont 18 à titre gratuit.

Le budget prévisionnel présenté au CA du 28 mars 2012, prévoyait 93 inscriptions payantes. Il s'avère que seulement 88 inscriptions payantes ont été enregistrées.

Ces journées ont accueilli essentiellement un public parisien puisque seuls 10 collègues de province et 3 collègues de l'étranger (Haïti) y ont participé.

La présence des collègues d'Haïti résulte des échanges menés depuis l'année dernière entre le CTLes et Bibliothèque sans frontières qui pilote le projet de construction d'une bibliothèque de dépôt à Port au Prince.

Le public est majoritairement issu des bibliothèques de l'enseignement supérieur (bibliothèques universitaires, bibliothèques de grands établissements), il convient de souligner la participation de quatre collègues de la Bibliothèque nationale de France et d'un collègue du Centre de documentation de *Météo France*.

Contrairement à la manifestation organisée en 2011, il n'y a eu aucun participant des collectivités territoriales pour ces journées en 2012. La raison tient sans doute au fait que la manifestation organisée par le CTLes s'est tenue aux mêmes dates que le congrès de l'ABF (7, 8 et 9 juin 2012). L'établissement s'attachera, dans le cadre des manifestations à venir, à prendre en compte de manière scrupuleuse le calendrier des événements professionnels.

### 2.2 Bilan financier

Le soutien financier apporté à cette manifestation par les entreprises du secteur privé représente la somme 5 100€ HT, soit 6 099,60€ TTC<sup>1</sup>.

Nom des sociétés parrainant l'opération	Montant versé HT	Montant TTC
Société CAIRN	1 700€	2 033,20€
Société JEP	700€	837,20€
Société Forster	1 000€	1 196€
Société Kaysersberg	1 700€	2 033,20€
TOTAL	5 100€	6 099,60€

Les revenus issus des frais d'inscription représentent la somme hors taxes de 4 782,80 €, soit 5 720€ TTC, et correspondent à 88 inscriptions payantes.

Le montant des recettes représente 9 937,15€ HT alors que le total des dépenses est de 9 283,09€.

Les journées professionnelles qui ont été organisées en 2012, ont dégagé un bénéfice pour l'établissement de 599,71€<sup>2</sup>.

Le budget prévisionnel pour l'organisation des journées professionnelles de 2013<sup>3</sup>, prend en compte un apport financier de la part des sponsors et un revenu provenant des frais d'inscription comparables à ceux obtenus cette année.

<sup>1</sup> Cf. Annexe 2

<sup>2</sup> Cf. Annexe 1.

<sup>3</sup> Cf. Annexe 3

### **3. Journées 2013**

Les prochaines journées professionnelles organisées par le CTLes auront lieu les 6 et 7 juin 2013. Elles se tiendront à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

Le programme de ces journées, dont la thématique est axée sur la conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources électroniques, est en cours de réalisation<sup>4</sup>. Comme l'an dernier les personnels du CTLes seront invités à assister aux présentations des intervenants.

- Le directeur propose de fixer le montant des frais d'inscription à 70€ TTC (soit 56,28€ HT) par participant. Cette somme sera payée lors de l'inscription des participants.

Pour mémoire, en 2012 le montant avait été fixé à 65€ TTC (soit 54,35€ HT). L'augmentation représente près de 8% par rapport à l'an dernier.

Au regard des inscriptions suscitées lors des journées professionnelles organisées en 2012, cette manifestation devrait rassembler en 2013 quatre-vingt-dix participants.

Le montant prévisionnel des recettes (inscriptions et sponsoring) est de 10 165,20€ HT.

**Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur le montant de la participation aux frais qui sera demandée à l'ensemble des participants et qui est fixée à 70€ TTC par participant à verser au moment de l'inscription.**

**Le Conseil d'administration est aussi appelé à se prononcer par un vote :**

- **sur la prise en charge par le CTLes des frais de transport des intervenants étrangers et de province, sur la base du billet le moins cher<sup>5</sup>, et sur présentation de ces titres de transport, ainsi que sur le remboursement des frais liés aux déplacements entre les gares ou aéroports et entre l'hôtel et le lieu de la manifestation ;**
- **sur la prise en charge par le CTLes des nuitées d'hôtel.**

---

<sup>4</sup> Cf. Annexe 4

<sup>5</sup> Sur la base du billet le moins cher entre 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classe en fonction des offres promotionnelles

### 1. BILAN FINANCIER

DEPENSES			RECETTES			
Comptes	Rubriques	Montants	Comptes	Rubriques	Montants	
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLe : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartables (EUROGIFTS)</li> <li>• Stylos (EUROGIFTS)</li> <li>• Blocs A5 (AXONES DIRECT)</li> <li>• Dossiers bleus (JPG)</li> </ul>	777,22 € 319,93 € 1 008,23 € 325,31 € <hr/> 2 430,69 €	7088	Participation financière des participants aux frais d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 88 participants payants (54,35 € HT/pers.)</li> </ul>	4 782,80 € HT 5 720 € TTC	
	623	Impression de la plaquette de présentation (CORLET NUMERIQUE)		814,79 €	778	Apport financier des sponsors : <ul style="list-style-type: none"> <li>• FMSH (mise à disposition des locaux)</li> <li>• JEP</li> <li>• SAMODEF FORSTER</li> <li>• DS SMITH KAYSERSBERG</li> <li>• CAIRN</li> </ul>
624	Location d'un car pour la visite des magasins distants de la FMSH	420,00 €	6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de Province : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lluís Anglada i Ferrer</li> <li>• Jean-Claude Albertin</li> <li>• Nathalie Fargier</li> </ul>		158,48 € 190,80 € 129,00 € <hr/> 478,28 €
6256	Prise en charge des nuitées d'hôtel pour les intervenants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lluís Anglada i Ferrer</li> <li>• Jean-Claude Albertin</li> <li>• Nathalie Fargier</li> <li>• Raymond Bérard</li> </ul>	199,00 € 135,00 € 135,00 € 234,00 € <hr/> 703,00 €				
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Buffet du 7 juin (SOUBISE)</li> <li>• Restaurant adm. 8 juin (FPES)</li> <li>• Pauses café, boissons, personnel (EUREST)</li> </ul>	1 688,95 € 924,00 € 1 142,97 € <hr/> 3 755,92 €				
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de Province	165,65 €				
626 11	Frais postaux (LA POSTE)	514,76 €				
<b>TOTAL</b>		<b>9 283,09</b>	<b>TOTAL</b>		<b>9 882,80 € HT 11 819,60 € TTC</b>	
<b>RESULTAT</b>			<b>+ 599,71 €</b>			

## 2. CONVENTIONS ENTRE LE CTLES ET LES SPONSORS



CTLes  
14, Avenue Gutenberg  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne-la-Vallée

tél.: + 33 (0)1 64 76 27 80  
fax : + 33 (0)1 64 76 28 00  
ctles@ctles.fr  
www.ctles.fr

### Convention de parrainage ■

#### Journées professionnelles du CTLES 7 et 8 juin 2012

Dans la perspective des journées professionnelles organisées par le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) les 7 et 8 juin 2012 au sein du bâtiment « Le France », situé au 190 avenue de France - 75013 Paris, la présente convention de parrainage est établie entre les soussignés :

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (ici nommé « CTLes »), situé 14 avenue Gutenberg – Bussy-Saint-Georges – 77607 Marne la Vallée, représenté par Jean-Louis Baraggioli, Directeur, dûment habilité aux fins présentes.

ET

La S.A.R.L. Samodef-Forster (ici nommée « Samodef-Forster »), dont le siège est sis 183, avenue Georges Clémenceau – 92000 Nanterre, représentée par Monsieur Sébastien Evariste, Gérant, dûment habilité aux fins présentes.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

#### **I – Objet de la convention**

La présente convention est destinée à régler les modalités du parrainage par Samodef-Forster des journées professionnelles organisées par le CTLes les 7 et 8 juin 2012 à Paris, et les droits et obligations des deux parties dans ce cadre.

#### **II – Obligations des partenaires**

Samodef-Forster s'engage à :

- Produire une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant les dommages qu'elle serait susceptible de causer à autrui sur toute la durée de la manifestation.
- Participer aux frais d'organisation des journées professionnelles en réglant au CTLes la somme de 1 000,00 € HT soit 1 196,00 € TTC sur la base de la facture qui lui est communiquée avec la présente convention.
- Ne procéder au cours de ces journées à aucune transaction financière au sein des locaux du bâtiment « Le France ».

■ 1

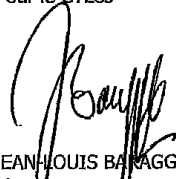
■ Convention de parrainage CTLes – Samodef-Forster

Le CTLes s'engage à :

- Insérer le logotype de Samodef-Forster sur la plaquette de présentation des journées professionnelles.
- Permettre à Samodef-Forster de joindre une documentation au dossier de présentation fourni le 7 juin à l'ensemble des participants.
- Mettre à disposition de Samodef-Forster une table d'exposition sur toute la durée de la manifestation.
- Faire bénéficier Samodef-Forster de trois Invitations permettant d'assister gratuitement aux journées.

Fait à Bussy-Saint-Georges, le 13 mars 2012

Pour le CTLes



JEAN-LOUIS BARAGGIOLI  
Directeur

Pour Samodef-Forster

**SAMODEF - FORSTER**  
83, avenue Georges Clémenceau  
92000 NANTERRE  
Tél: 01.46.14.44.40  
SIRET : 331 102 43 000 56

SEBASTIEN EVARISTE  
Gérant

REÇU 29 FEV. 2012  
0308



CTLes  
14, Avenue Gutenberg  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne-la-Vallée

tél.: + 33 (0)1 64 76 27 80  
fax : + 33 (0)1 64 76 28 00  
ctles@ctles.fr  
www.ctles.fr

## Convention de parrainage ■

### Journées professionnelles du CTLes 7 et 8 juin 2012

Dans la perspective des journées professionnelles organisées par le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) les 7 et 8 juin 2012 au sein du bâtiment « Le France », situé au 190 avenue de France - 75013 Paris, la présente convention de parrainage est établie entre les soussignés :

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (ici nommé « CTLes »), situé 14 avenue Gutenberg – Bussy-Saint-Georges – 77607 Marne la Vallée, représenté par Jean-Louis Baraggioli, Directeur, dûment habilité aux fins présentes.

ET

La société DS Smith Kayzersberg (ici nommée « Kayzersberg »), dont le siège est 77 route de Lapoutroie - 68240 Kayzersberg, représentée par Monsieur Bernard Laurent, Directeur des ventes, dûment habilité aux fins présentes.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

#### **I – Objet de la convention**

La présente convention est destinée à régir les modalités du parrainage par Kayzersberg des journées professionnelles organisées par le CTLes les 7 et 8 juin à Paris, et les droits et obligations des deux parties dans ce cadre.

#### **II – Obligations des partenaires**

Kaysersberg s'engage à :

- Produire une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant les dommages qu'elle serait susceptible de causer à autrui sur toute la durée de la manifestation.
- Participer aux frais d'organisation des journées professionnelles en réglant au CTLes la somme de 1700,00 € HT soit 2033,20 € TTC sur la base de la facture qui lui est communiquée avec la présente convention.
- Ne procéder au cours de ces journées à aucune transaction financière au sein des locaux du bâtiment « Le France ».

■ Convention de parrainage CTLes - Kaysersberg

Le CTLes s'engage à :

- Insérer le logotype de Kaysersberg sur la plaquette de présentation des journées professionnelles.
- Permettre à Kaysersberg de joindre une documentation au dossier de présentation fourni le 7 juin à l'ensemble des participants.
- Mettre à disposition de Kaysersberg une table d'exposition sur toute la durée de la manifestation.
- Permettre à Kaysersberg de réaliser une intervention d'une durée maximale de 15 minutes qui sera intégrée au programme des journées.
- Faire bénéficier Kaysersberg de trois invitations permettant d'assister gratuitement aux journées.

Fait à Bussy-Saint-Georges, le 8 février 2012

CENTRE TECHNIQUE du LIVRE

de l'Enseignement Supérieur

4, Rue Gutenberg

BUSSY SAINT GEORGES

77607 Marolles La Vallée cedex 03

Tél. 01 64 76 89 00

Fax : 01 64 76 89 00

JEAN LOUIS BARAGGIOLI

Pour Kaysersberg

DS Smith Kaysersberg sas

Ets Plastiques - BP 27 - F 60240 KAYSERSBERG

TEL 33(0)3 88 70 32 30 - Fax 33(0)3 88 47 10 56

Siège social 77 route de Lepoutre, F 60240 KAYSERSBERG

Capital social 53.316.000 € - RCS Cotier B 572 219 202

SIREN 572 219 202 - SIRET 572 219 202 00072

BERNARD LAURENT





CTLes  
14, Avenue Gutenberg  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne-la-Vallée

tél.: + 33 (0)1 64 76 27 80  
fax : + 33 (0)1 64 76 28 00  
ctles@ctles.fr  
www.ctles.fr

REÇU 24 FEV. 2012  
028

## Convention de parrainage ■

### Journées professionnelles 7 et 8 juin 2012

Dans la perspective des journées professionnelles organisées par le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) les 7 et 8 juin 2012 au sein du bâtiment « Le France », situé au 190 avenue de France - 75013 Paris, la présente convention de parrainage est établie entre les soussignés :

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (ici nommé « CTLes »), dont le siège est 14 avenue Gutenberg – Bussy-Saint-Georges – 77607 Marne la Vallée, représenté par Jean-Louis Baraggioli, Directeur, dûment habilité aux fins présentes.

ET

La société JEP Déménagements (ici nommée « JEP »), dont le siège est 6-8-10 Avenue des Froides Bouillies – ZI Les Portes de Morangis – 91420 Morangis, représentée par Christine Desterbecq, Responsable commerciale, dûment habilitée aux fins présentes.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

#### **I – Objet de la convention**

La présente convention est destinée à régir les modalités du parrainage par JEP des journées professionnelles organisées par le CTLes les 7 et 8 juin à Paris, et les droits et obligations des deux parties dans ce cadre.

#### **II – Obligations des partenaires**

JEP s'engage à :

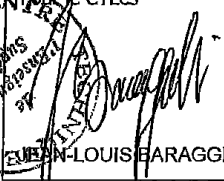
- Produire une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant les dommages qu'elle serait susceptible de causer à autrui sur toute la durée des journées professionnelles
- Participer aux frais d'organisation des journées professionnelles en réglant au CTLes la somme de 700,00 € HT soit 837,20 € TTC sur la base de la facture communiquée à JEP avec la présente convention.
- Ne procéder au cours de ces journées à aucune transaction financière au sein des locaux du bâtiment « Le France ».


■ Convention de parrainage CTLes - JEP

Le CTLes s'engage à :

- Insérer le logotype de JEP sur la plaquette de présentation des journées professionnelles.
- Permettre à JEP de joindre une documentation au dossier de présentation fourni le 7 juin à l'ensemble des participants.
- Mettre à disposition de JEP une table d'exposition sur toute la durée de la manifestation.
- Permettre à JEP de réaliser une intervention d'une durée maximale de 10 minutes qui sera intégrée au programme des journées.
- Faire bénéficier JEP de trois invitations permettant d'assister gratuitement à la manifestation.

Fait à Bussy-Saint-Georges, le 31 janvier 2012

Pour le CTLes  
  
GABRIEL-LOUIS BARAGGIOLI

Pour JEP Déménagements  
  
CHRISTINE DESTERBECQ

JEP  
ZI Les Portes de Marangis  
6-B-10, Av. des Fraïdes Boudines  
94620 LA GRANGE  
Tél. : 01.69.79.36.50 - Fax : 01.69.10.93.56  
E-mail : [transport@jep-sa.com](mailto:transport@jep-sa.com)



CTLes  
14, Avenue Gutenberg  
Bussy-Saint-Georges  
77607 Marne-la-Vallée

tél.: + 33 (0)1 64 76 27 80  
fax : + 33 (0)1 64 76 28 00  
ctles@ctles.fr  
www.ctles.fr

## Convention de parrainage ■

### Journées professionnelles du CTLes 7 et 8 juin 2012

Dans la perspective des journées professionnelles organisées par le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes) les 7 et 8 juin 2012 au sein du bâtiment « Le France », situé au 190 avenue de France - 75013 Paris, la présente convention de parrainage est établie entre les soussignés :

Le Centre technique du livre de l'enseignement supérieur (ici nommé « CTLes »), situé 14 avenue Gutenberg – Bussy-Saint-Georges – 77607 Marne la Vallée, représenté par Jean-Louis Baraggioli, Directeur, dûment habilité aux fins présentes.

ET

La société Cairn.info (ici nommée « CAIRN »), dont le siège français est sis 5 rue de Charonne – 75011 Paris, représentée par Monsieur Marc Minon, Directeur, dûment habilité aux fins présentes.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

#### **I – Objet de la convention**

La présente convention est destinée à régir les modalités du parrainage par CAIRN des journées professionnelles organisées par le CTLes les 7 et 8 juin 2012 à Paris, et les droits et obligations des deux parties dans ce cadre.

#### **II – Obligations des partenaires**

CAIRN s'engage à :

- Produire une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant les dommages qu'elle serait susceptible de causer à autrui sur toute la durée de la manifestation.
- Participer aux frais d'organisation des journées professionnelles en réglant au CTLes la somme de 1 700,00 € HT soit 2 033,20 € TTC sur la base de la facture qui lui est communiquée avec la présente convention.
- Ne procéder au cours de ces journées à aucune transaction financière au sein des locaux du bâtiment « Le France ».


■ Convention de parrainage CTLes – Cairn.info

Le CTLes s'engage à :

- Insérer le logotype de CAIRN sur la plaquette de présentation des journées professionnelles.
- Permettre à CAIRN de joindre une documentation au dossier de présentation fourni le 7 juin à l'ensemble des participants.
- Mettre à disposition de CAIRN une table d'exposition sur toute la durée de la manifestation.
- Permettre à CAIRN de réaliser une intervention d'une durée maximale de 20 minutes qui sera intégrée au programme des journées.
- Faire bénéficier CAIRN de trois invitations permettant d'assister gratuitement aux journées.

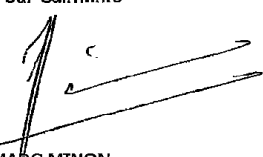
Fait à Bussy-Saint-Georges, le 13 mars 2012

Pour le CTLes



JEAN-LOUIS BARAGGIOLI  
Directeur

Pour Cairn.info



MARC MINON  
Directeur

### 3. BUDGET PREVISIONNEL JOURNEES PROFESSIONNELLES 2013

Dépenses			Recettes		
Comptes	Rubriques	Montant	Comptes	Rubriques	Montant
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLes (stylos, cahiers)	1 700€	7088	Participation financière des participants aux frais d'organisation	5 065,20€ HT 6 057,98€ TTC
623	Impression de la plaquette de présentation	900€	778	Apport financier des sponsors	5 100€ HT 6 099,60€ TTC
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de province	1 740€			
6256	Prise en charge de deux nuitées d'hôtel pour chaque intervenant (dans la limite de 4 intervenants soit 8 nuitées)	1 200€			
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café	3 860€			
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de province	250€			
626 11	Frais postaux	515,20			
<b>Total</b>		10 165,20€	<b>Total</b>		10 165,20€ HT

#### 4. Programme prévisionnel des journées professionnelles 6 et 7 juin 2013

« *La conservation pérenne des ressources imprimées et des ressources électroniques : enjeux et perspectives* »

##### 1<sup>ère</sup> journée : jeudi 6 juin après-midi

**5 intervenants**

**Modérateur :**

- **13h30 - 14h00** : Accueil des participants
- **14h00 - 14h15** : Introduction par Mme Marie-Lise Tsagouria.
- **14h15 – 14h45** : Communication de M. Joseph Hafner, Directeur adjoint au Département des collections, Bibliothèque de l'Université McGill (Québec).
- **14h45 - 15h15** : Monsieur Albert Poirot, administrateur de la BNUS.
- **15h15 - 15h45** : Mme Tsagouria, Directrice de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.
- **15h45 – 16h00** : **Pause-café sv**
- **16h00-16h30** : Intervention d'un collègue d'Haïti
- **16h30 -17h00** : Intervention de Pascal Sanz
- **17h00-17h30** : Table ronde animée par la modératrice
- **17h30** : Poursuite des discussions autour de rafraîchissements

##### Deuxième journée : vendredi 7 juin : matinée

**4 intervenants**

**Modératrice :**

**Pascale Issartel,  
Directrice adjointe  
Bibliothèque  
interuniversitaire  
de la Sorbonne**

- **9h – 9h30** : Accueil des participants avec c et v
- **9h30 – 10h** : Dr Ulrike Hollender, Spécialiste des langues et littératures romanes, Staatsbibliothek zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz
- **10h – 10h30** : M. Thierry Fournier, Négociateur Couperin pour les revues Wiley, Université de Rennes 1
- **10h30-11h00** : Mme Jacqueline Gillet, Ingénieur de recherches à l'INIST
- **11h00-11h15** : **Pause café sv**
- **11h15-11h45** : Communication de Mme Stéphanie Groudiev
- **11h45-12h15** : Table ronde animée par la modératrice
- **12h15-12h45** : Conclusion des journées par M. Benoît Lecoq de l'Inspection générale des bibliothèques.
- **12H45-14h15** : Buffet

##### Après-midi :

- **14h15** : Visite de la BULAC